

Décret

Générale

modern

Décret n° 2000-0105/PRE portant approbation de la dissolution de la Banque de Développement de Djibouti, Société d'Economie Mixte.

n° 2000-0105/PRE

Ministère
PRÉSIDENCE DE LA RÉPUBLIQUE

Date de publication
30 avril 2000

Numéro JO
n° 8 du 30/04/2000

Date du numéro
30 avril 2000

INTRODUCTION

LE PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE, CHEF DU GOUVERNEMENT

VISAS

VU La constitution du 15 septembre 1992

VU Le décret n°99-0059/PRE du 12 mai 1999 portant nomination des membres du Gouvernement et fixant leurs attributions

VU Le procès verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire des actionnaires du 15 février 2000

Le Conseil des Ministres entendu en sa séance du 18 avril 2000 ;

TEXTE INTÉGRAL

Article 1er

Est approuvée la dissolution anticipée de la Banque de Développement de Djibouti.

Article 2

Monsieur Barkad Houssein Warsama et Mr. Kassim Abdillahi Assoweh sont nommés liquidateurs de la Banque de Développement de Djibouti.

Article 3

La Banque Nationale de Djibouti sera chargée de l'application du présent décret qui sera publié au Journal Officiel de la République de Djibouti.

*Par le Président de la République
chef du Gouvernement*

ISMAÏL OMAR GUELLEH